

Lettre de Jean-Paul II à Mgr Lefebvre du 9 juin 1988

Publié le 9 juin 1988 · 3 min de lecture

À son Excellence Mgr Marcel Lefebvre, archevêque-évêque émérite de Tulle,

C'est avec une vive et profonde affliction que j'ai pris connaissance de votre lettre datée du 2 juin.

Guidé uniquement par le souci de l'unité de l'Église dans la fidélité à la Vérité révélée – devoir impérieux imposé au Successeur de l'Apôtre Pierre –, j'avais disposé l'an passé une Visite apostolique de la Fraternité Saint-Pie-X et de ses œuvres, qui a été effectuée par le cardinal Édouard Gagnon. Des colloques ont suivi, d'abord avec des experts de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, puis entre vous-même et le cardinal Joseph Ratzinger. Au cours de ces entretiens, des solutions avaient été élaborées, acceptées et signées par vous le 5 mai 1988 : elles permettaient à la Fraternité Saint-Pie-X d'exister et d'œuvrer dans l'Église en pleine communion avec le Souverain Pontife, gardien de l'unité dans la Vérité. Pour sa part, le Siège Apostolique ne poursuivait qu'un seul but dans ces conversations avec vous : favoriser et sauvegarder cette unité dans l'obéissance à la Révélation divine, traduite et interprétée par le Magistère de l'Église, notamment dans les vingt et un Conciles œcuméniques, de Nicée à Vatican II.

Dans la lettre que vous m'avez adressée, vous semblez rejeter tout l'acquis des précédents colloques, puisque vous y manifestez clairement votre intention de « *vous donner vous-même les moyens de poursuivre votre œuvre* », notamment en procédant sous peu et sans mandat apostolique à une ou plusieurs ordinations épiscopales, ceci en contradiction flagrante non seulement avec les prescriptions du Droit canonique, mais aussi avec le protocole signé le 5 mai et les indications relatives à ce problème contenues dans la lettre que le cardinal Ratzinger vous a écrite à ma demande le 30 mai.

D'un cœur paternel, mais avec toute la gravité que requièrent les circonstances présentes, je vous exhorte, Vénérable Frère, à renoncer à votre projet qui, s'il est réalisé, ne pourra apparaître que comme un acte schismatique dont les conséquences théologiques et canoniques inévitables vous sont connues. Je vous invite ardemment au retour, dans l'humilité, à la pleine obéissance au Vicaire du Christ.

Non seulement je vous invite à cela, mais je vous le demande, par les plaies du Christ notre Rédempteur, au nom du Christ qui, la veille de sa Passion, a prié pour ses disciples, « *afin que tous soient un* ».

À cette demande et à cette invitation, je joins ma prière quotidienne à Marie, Mère du Christ.

Cher Frère, ne permettez pas que l'Année dédiée d'une manière toute particulière à la Mère de Dieu apporte une nouvelle blessure à son cœur de Mère !

IOANNES PAULUS PP. II

Source : laportelatine.org/formation/crise-eglise/rapports-rome-fsspx/lettre-de-jean-paul-ii-a-mgr-lefebvre-du-9-juin-1988

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France